Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Plan de prévention des risques d'inondation du bassin versant du Blavet

Pièce n°9 :

Cartographie des enjeux
1/5000 - 29 planches

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral approuvant la révision et l'extension du plan de prévention des risques d'inondations du Blavet

À Vannes, le 24 SEP. 2026

Le Préfet du Morbihan

Pour le préfet, par délégation,
Le secrétaire général,

Stéphane JARLÉGAND

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan
1, allée du Général Le Troadec – BP 520 – 56019 VANNES CEDEX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

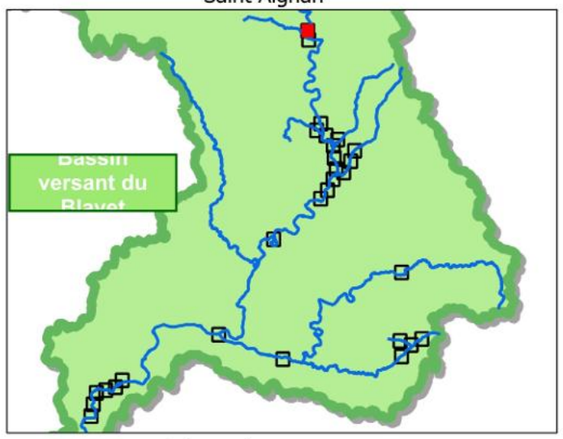
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 01

Saint Aignan



Le Touldren

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /V1 / 16-9-2025

Le Touldren

Le Corboulo

Ker Anna

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

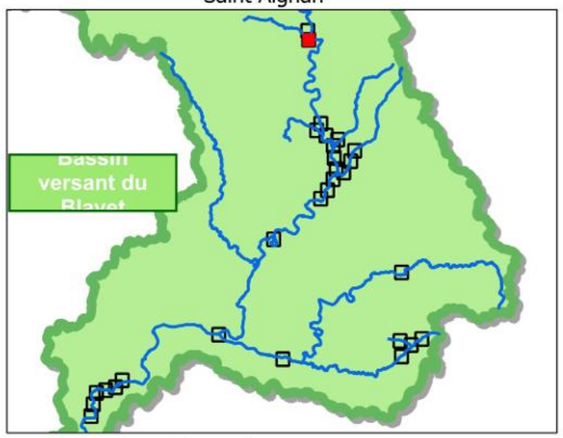
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 02

Saint Aignan



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence

Emprise zone inondable - Aléa millénal

Limite de commune

Limite de parcelles

Bâti

Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau

Plains-Pieds

Centre urbain

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins

ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances

ERP O : Hôtels et pensions de famille

ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées

Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)

Espace ouvert recevant du public - sport

ERP X : Établissements sportifs couverts

ERP W : Administrations, banques, bureaux

ERP V : Établissements de culte

ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives

ERP P : Salles de danse et salles de jeux

ERP N : Restaurants et débits de boissons

ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux

ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage

Station de captage

Poste de transformation EDF

Décharge, usine d'incinération

Poste de relèvement

ICPE agricoles et industrielles

Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence

Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

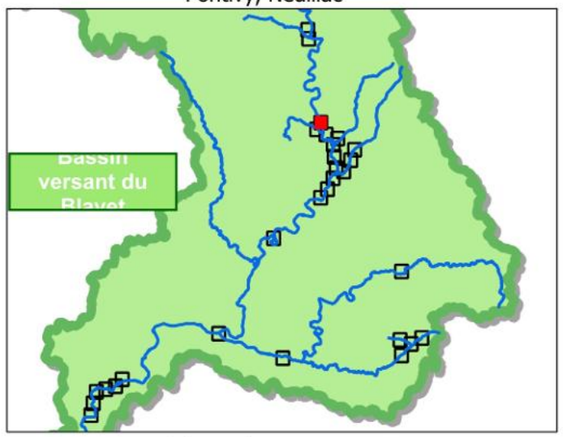
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 03

Pontivy, Neulliac



Stival

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /Y1 / 16-9-2025

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

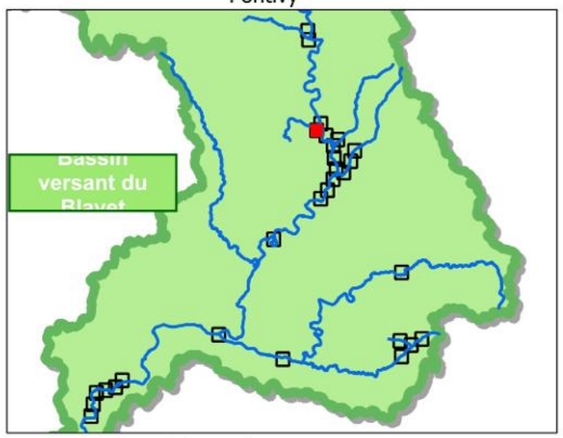
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 04

Pontivy



Stival

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

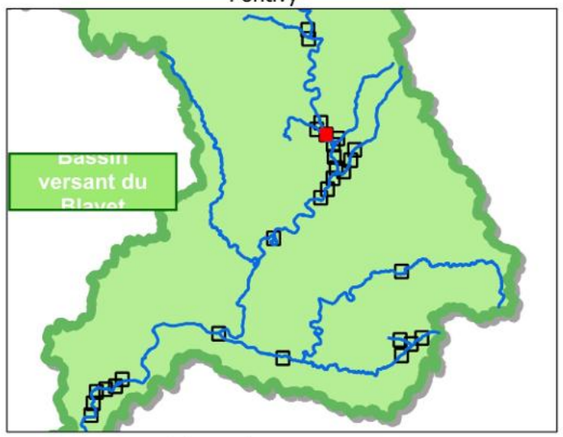
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 05

Pontivy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet_V1_16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

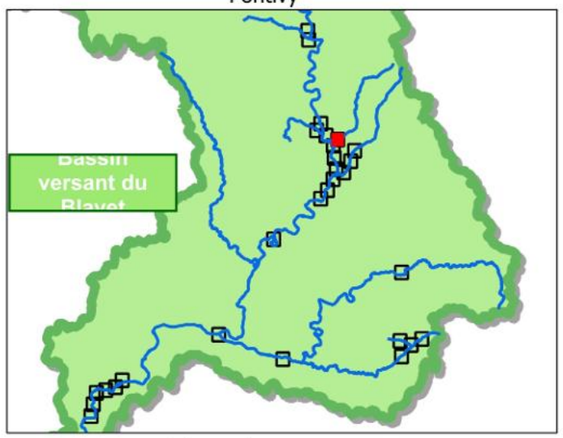
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 06

Pontivy



Kerdudaval

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG0039_LG_PPRI_Oust Blavet_HV 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

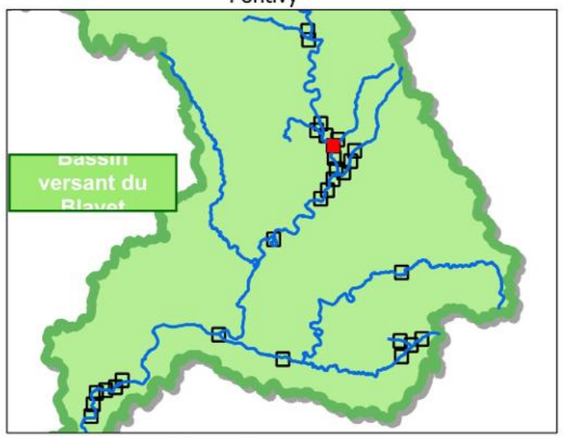
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 07

Pontivy



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

WAN0059FLG_PPRI_Oust Blavet 01 / 18-9-2025

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

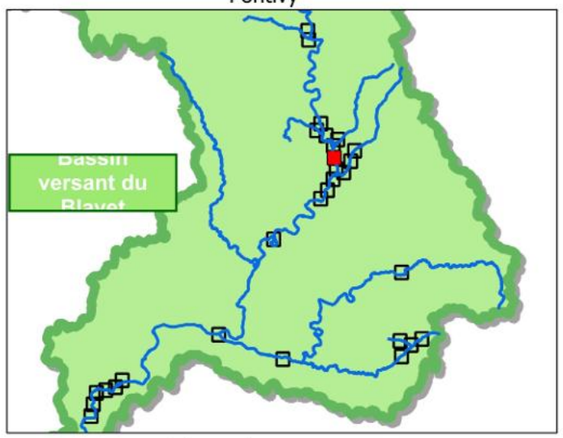
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 08

Pontivy



Kerimaux

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

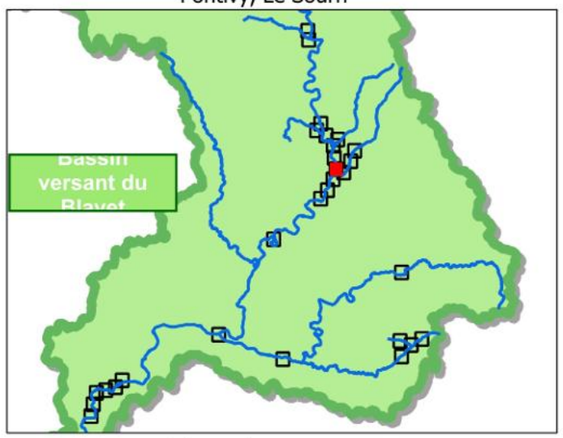
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 09

Pontivy, Le Sourn



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet_V1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

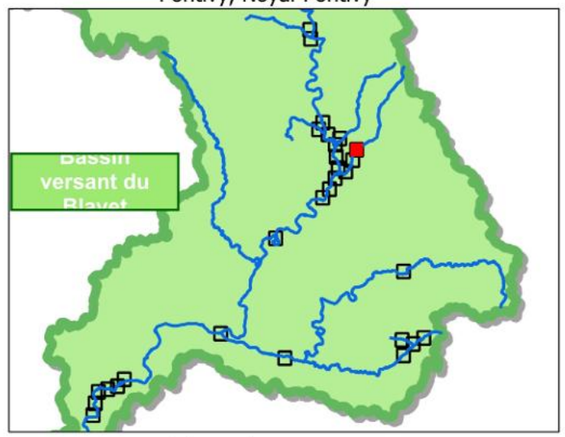
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 10

Pontivy, Noyal-Pontivy



Kerlébaut

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

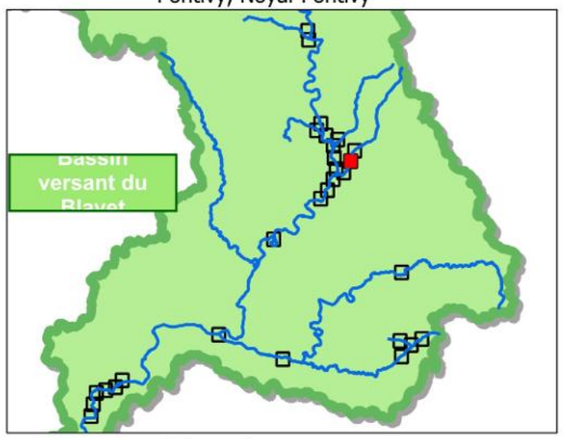
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 11

Pontivy, Noyal-Pontivy



Goehlève

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

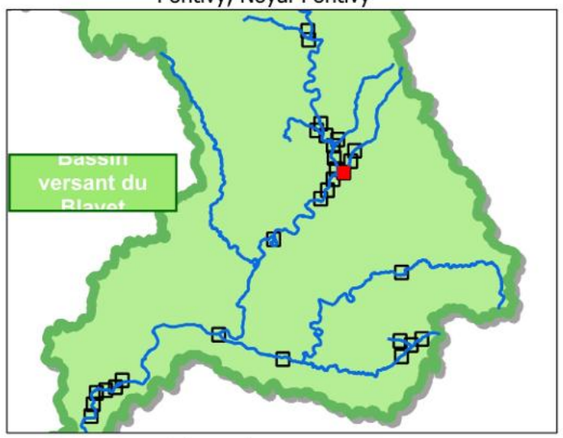
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 12

Pontivy, Noyal-Pontivy



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /V1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

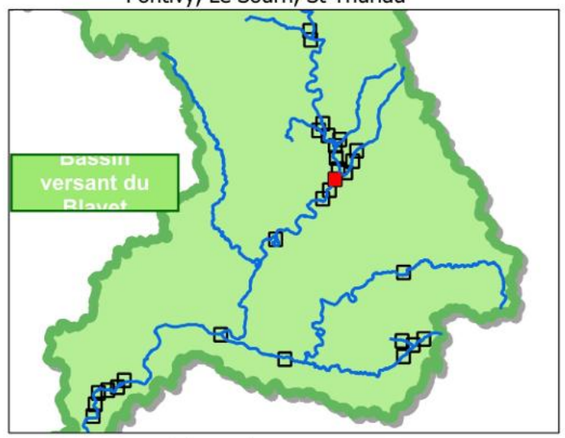
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 13

Pontivy, Le Sourn, St Thuriau



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence

Emprise zone inondable - Aléa millénal

Limite de commune

Limite de parcelles

Bâti

Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau

Plains-Pieds

Centre urbain

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins

ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances

ERP O : Hôtels et pensions de famille

ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées

Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)

Espace ouvert recevant du public - sport

ERP X : Établissements sportifs couverts

ERP W : Administrations, banques, bureaux

ERP V : Établissements de culte

ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives

ERP P : Salles de danse et salles de jeux

ERP N : Restaurants et débits de boissons

ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux

ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage

Station de captage

Poste de transformation EDF

Décharge, usine d'incinération

Poste de relèvement

ICPE agricoles et industrielles

Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence

Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet / V1 / 16-09-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

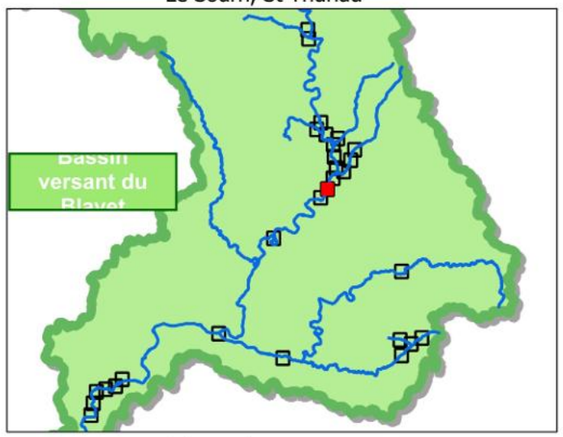
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 14

Le Sourn, St Thuriau



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_OuestBlavet_V1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

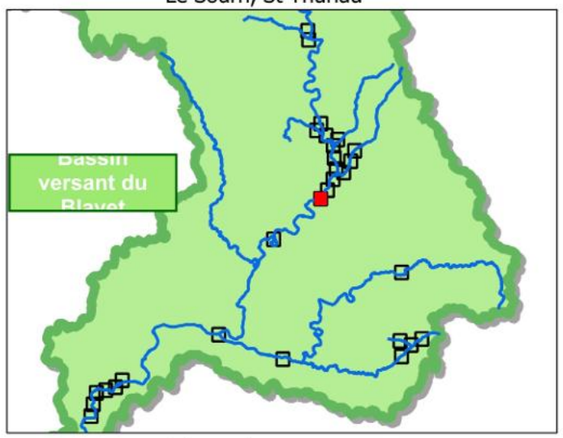
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 15

Le Sourn, St Thuriau



Kerrio

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet (YI / 16-9-2025

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

St-Nicolas des Eaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

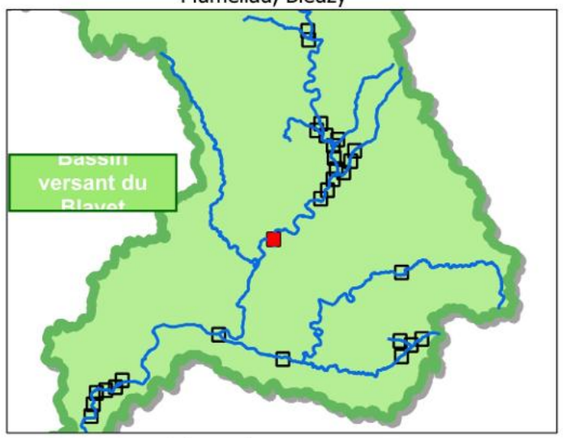
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 16

Plumeliau, Bieuzy



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence

Emprise zone inondable - Aléa millénal

Limite de commune

Limite de parcelles

Bâti

Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau

Plains-Pieds

Centre urbain

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins

ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances

ERP O : Hôtels et pensions de famille

ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées

Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)

Espace ouvert recevant du public - sport

ERP X : Établissements sportifs couverts

ERP W : Administrations, banques, bureaux

ERP V : Établissements de culte

ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives

ERP P : Salles de danse et salles de jeux

ERP N : Restaurants et débits de boissons

ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux

ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage

Station de captage

Poste de transformation EDF

Décharge, usine d'incinération

Poste de relèvement

ICPE agricoles et industrielles

Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence

Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /Y1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

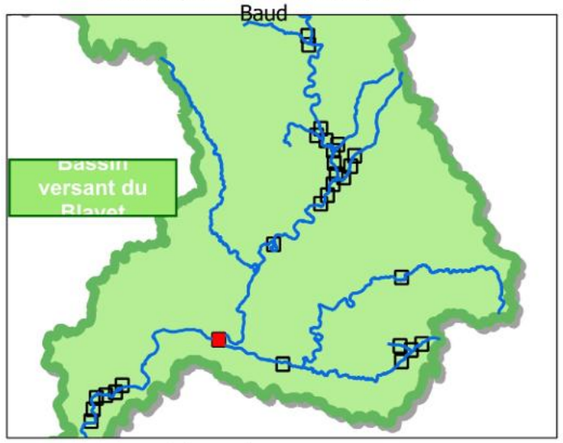
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 17

Pont Augan - Quistinic, Languidic, Baud





Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet_V1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

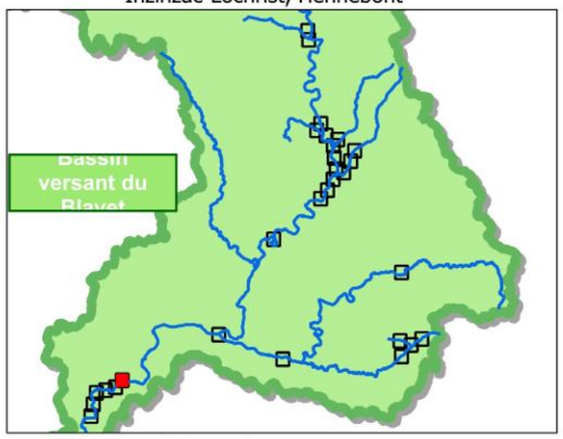
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 18

Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FL_g_PPRI_Oust Blavet_Y1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

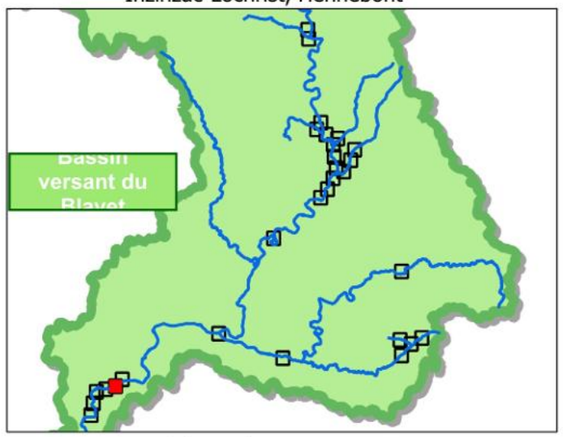
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 19

Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAN6039FLG_PPRI_OuestBlavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

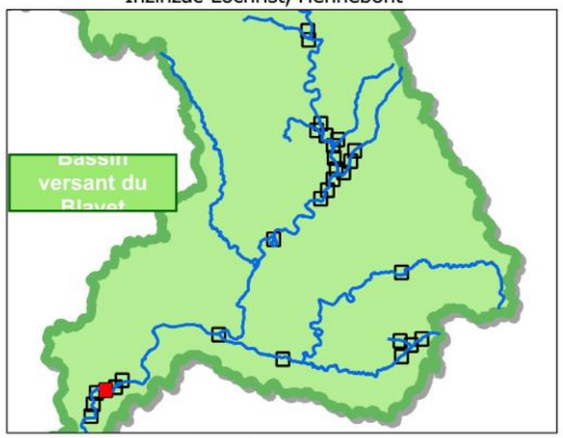
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 20

Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Kerglav

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 10-09-2025

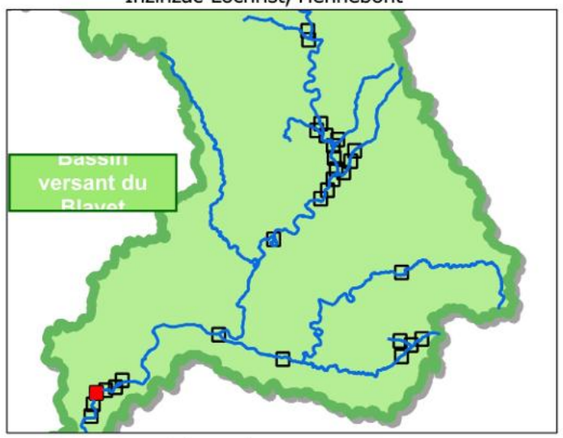
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

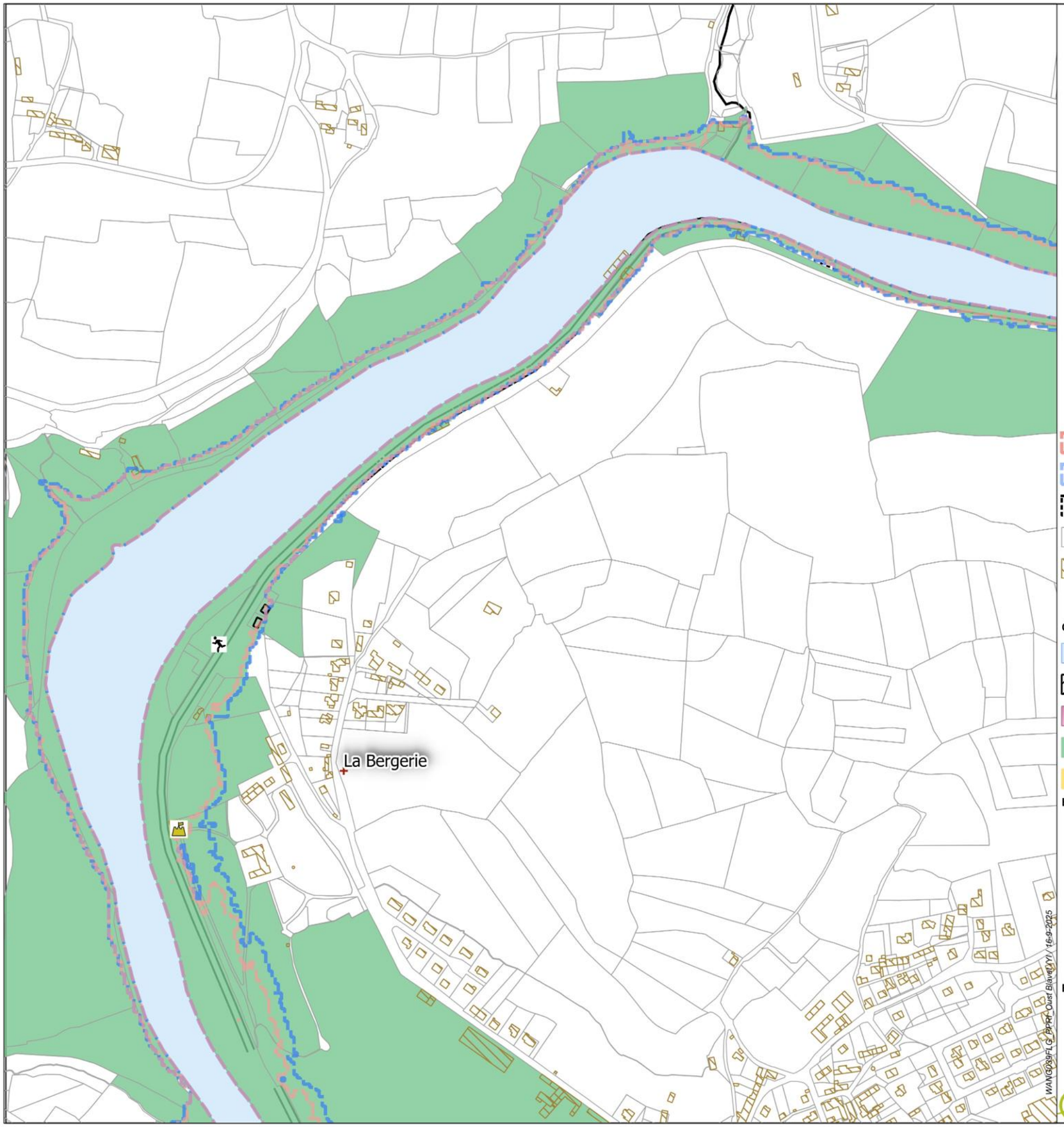
1/5 000 - Planche N° 21

Inzinzac-Lochrist, Hennebont



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

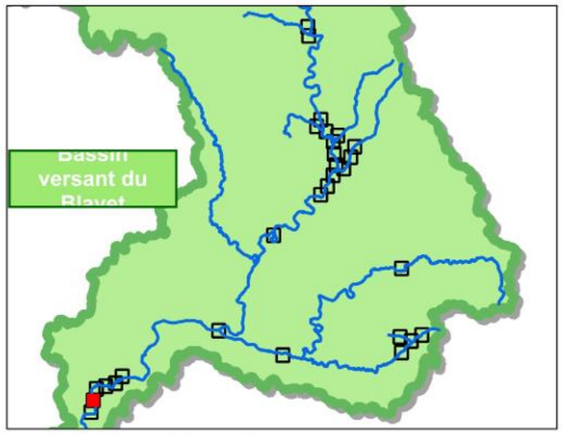
Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 22

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

Hennebont



St-Caradec

Kerliven

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WAN6039FLG_PPRI_Ops Blavet_PI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

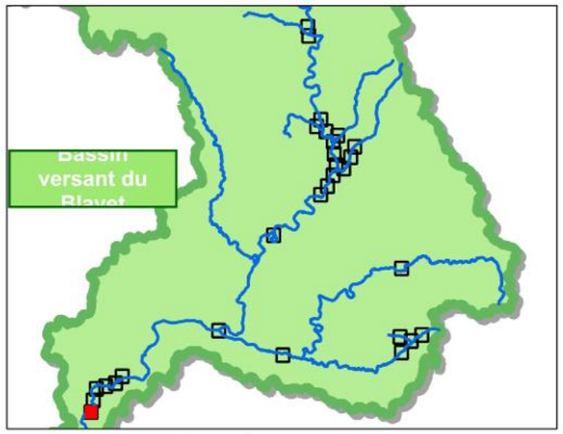
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 23

Hennebont



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRL_Oust Blavet /V1/ 16-9-2025

Le Poteau

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /Y1 / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

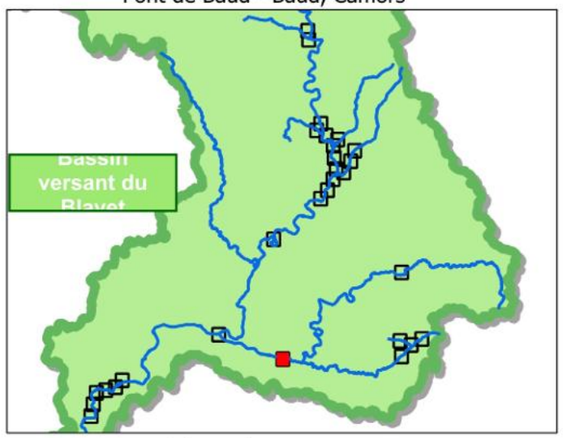
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 24

Pont de Baud - Baud, Camors



Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence

Emprise zone inondable - Aléa millénal

Limite de commune

Limite de parcelles

Bâti

Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau

Plains-Pieds

Centre urbain

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins

ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances

ERP O : Hôtels et pensions de famille

ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées

Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)

Espace ouvert recevant du public - sport

ERP X : Établissements sportifs couverts

ERP W : Administrations, banques, bureaux

ERP V : Établissements de culte

ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives

ERP P : Salles de danse et salles de jeux

ERP N : Restaurants et débits de boissons

ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux

ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage

Station de captage

Poste de transformation EDF

Décharge, usine d'incinération

Poste de relèvement

ICPE agricoles et industrielles

Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence

Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

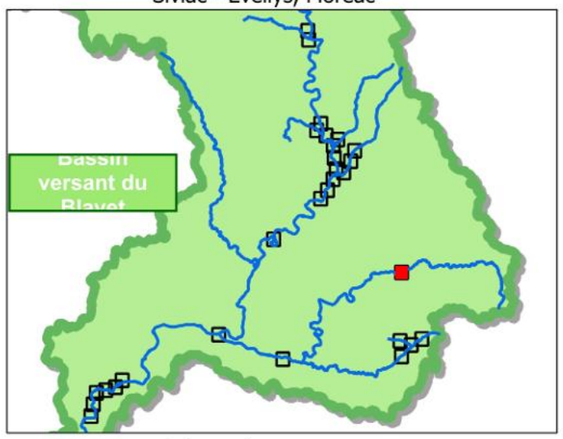
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 25

Siviac - Evellys, Moréac



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

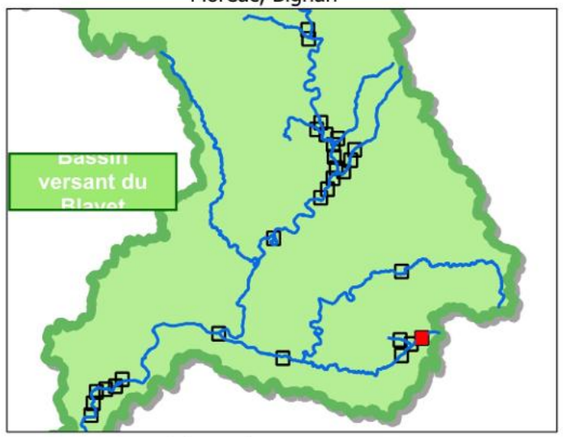
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 26

Moréac, Bignan



La Maison Brulée

Légende

Emprise zone inondable - Aléa référence
Emprise zone inondable - Aléa millénal
Limite de commune
Limite de parcelles
Bâti
Lieux-dit

Occupation du sol

Lit mineur et plans d'eau
Plains-Pieds
Centre urbain
Espaces naturels, agricoles et forestiers
Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

ERP U : Établissements de soins
ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
ERP O : Hôtels et pensions de famille
ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

Monument historique (inscrit ou classé)
Espace ouvert recevant du public - sport
ERP X : Établissements sportifs couverts
ERP W : Administrations, banques, bureaux
ERP V : Établissements de culte
ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
ERP P : Salles de danse et salles de jeux
ERP N : Restaurants et débits de boissons
ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

Station de traitement, de lagunage
Station de captage
Poste de transformation EDF
Décharge, usine d'incinération
Poste de relèvement
ICPE agricoles et industrielles
Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

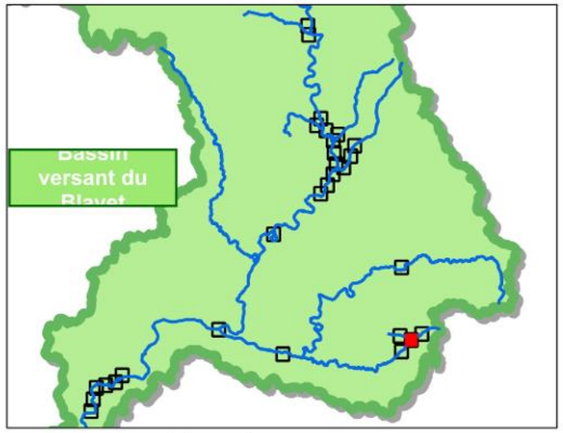
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 27

Locminé



Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

WANG039FLG_PPRI_Oust Blavet (V1.1)-09-2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

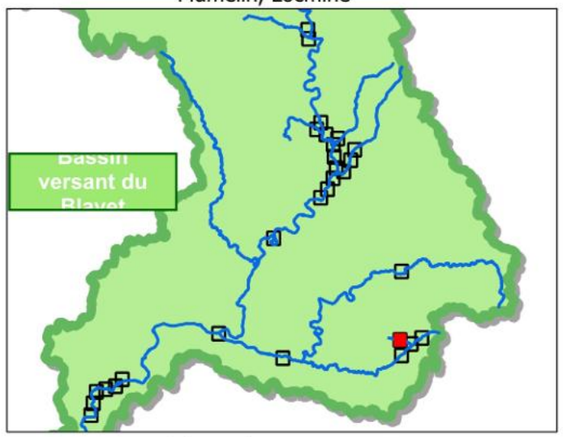
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

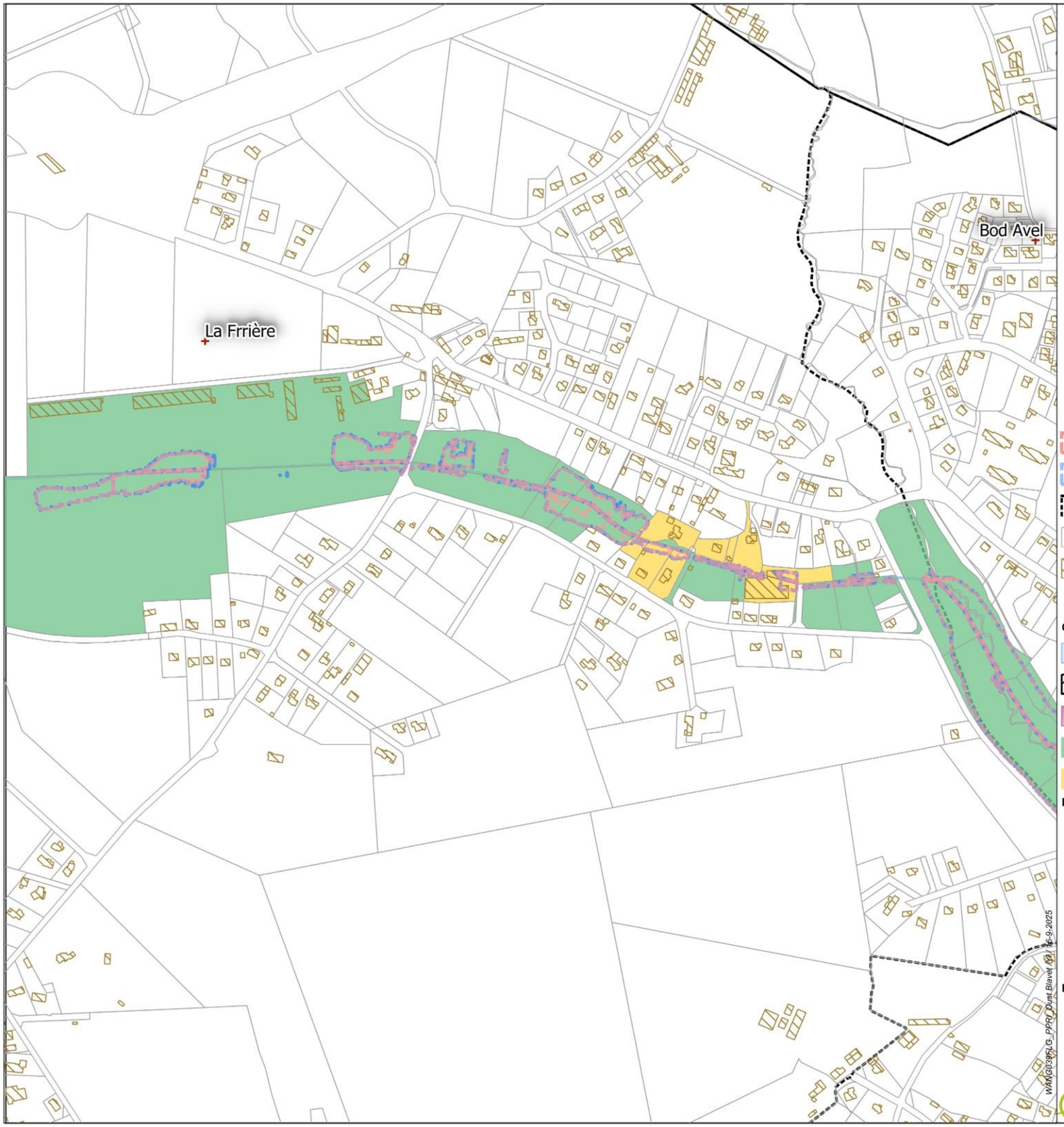
Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 28

Plumelin, Locminé





Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU MORBIHAN

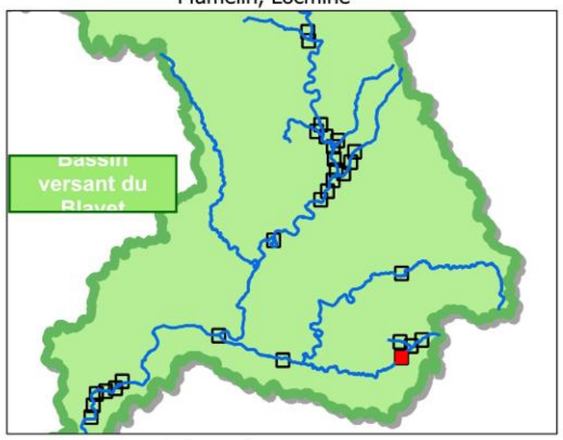
Révision du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Bassin versant du Blavet

Carthographie des enjeux

1/5 000 - Planche N° 29

Plumelin, Locminé



La Chenaie

Berneuh

Légende

- Emprise zone inondable - Aléa référence
- Emprise zone inondable - Aléa millénal
- Limite de commune
- Limite de parcelles
- Bâti
- Lieux-dit

Occupation du sol

- Lit mineur et plans d'eau
- Plains-Pieds
- Centre urbain
- Espaces naturels, agricoles et forestiers
- Zones Urbanisées

Etablissements sensibles

- ERP U : Établissements de soins
- ERP R : Établissements d enseignement, colonies de vacances
- ERP O : Hôtels et pensions de famille
- ERP J : Structures d accueil pour personnes âgées et handicapées
- Camping

Equipements nécessaires à la gestion de crise

- caserne de pompier ou gendarmerie

Equipements collectifs ou espaces publics ouverts

- Monument historique (inscrit ou classé)
- Espace ouvert recevant du public - sport
- ERP X : Établissements sportifs couverts
- ERP W : Administrations, banques, bureaux
- ERP V : Établissements de culte
- ERP S : Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d archives
- ERP P : Salles de danse et salles de jeux
- ERP N : Restaurants et débits de boissons
- ERP M : Magasins de vente, centres commerciaux
- ERP L : Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles

Réseaux et équipements sensibles

- Station de traitement, de lagunage
- Station de captage
- Poste de transformation EDF
- Décharge, usine d'incinération
- Poste de relèvement
- ICPE agricoles et industrielles
- Infrastructures de transport : Routes inondables dans l'emprise aléa référence
- Zones commerciales et industrielles

0 100 200 m.

1:5 000

N

egis

Fond de plan : SCAN1525® / BD PARCELLAIRE- IGN© - DDTM56
Date : 09/2025

BAN6939FLG_PPRI_Oust Blavet /YI / 16-9-2025